



**DANONE**

Société anonyme à Conseil d'Administration au capital de 130 938 624,50 euros

Siège social : 17, boulevard Haussmann, 75009 Paris

552 032 534 R.C.S. Paris

## **ACTUALISATION DU DOCUMENT DE REFERENCE 2008**



La présente actualisation du document de référence 2008 a été déposée auprès de l'Autorité des marchés financiers (« **AMF** ») le 28 mai 2009 conformément à l'article 212-13, IV de son Règlement général sous le numéro D.09-0143-A01. Elle complète le document de référence 2008 de Danone, déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 20 mars 2009 sous le numéro D.09-0143.

Le document de référence et son actualisation ne pourront être utilisés à l'appui d'une opération financière que s'ils sont complétés par une note d'opération visée par l'AMF.

Des exemplaires de la présente actualisation du document de référence sont disponibles sans frais au siège social de Danone situé 17, boulevard Haussmann, à Paris (75009). La présente actualisation du document de référence peut également être consultée sur les sites Internet de l'AMF ([www.amf-france.org](http://www.amf-france.org)) et de Danone ([www.danone.com](http://www.danone.com)).

<b>1.</b>	<b>Informations financières sélectionnées et événements récents .....</b>	<b>4</b>
1.1	Chiffre d'affaires du premier trimestre au 31 mars 2009 (Extrait du communiqué de presse du 16 avril 2009)	4
1.1.1	Progression des volumes et du chiffre d'affaires du Groupe au premier trimestre 2009	4
1.1.2	Chiffre d'affaires du Groupe par pôle et par zone géographique au premier trimestre 2009	4
1.1.3	Commentaires sur le chiffre d'affaires du Groupe au premier trimestre 2009	4
1.1.4	Commentaires sur le chiffre d'affaires par pôle au premier trimestre 2009	5
1.1.5	Éléments sur la situation financière et les résultats du Groupe au premier trimestre 2009	6
1.1.6	Informations complémentaires sur le chiffre d'affaires du premier trimestre 2009	7
1.2	Événements récents	7
1.3	Endettement financier net au 31 mars 2009	8
<b>2.</b>	<b>Gouvernement d'entreprise .....</b>	<b>8</b>
2.1	Nouvelle composition du Conseil d'Administration	8
2.2	Nouvelle composition du Comité d'Audit	9
2.3	Rémunération des dirigeants et mandataires sociaux	9
2.3.1	Rémunération des quatre mandataires sociaux de Danone pour l'exercice 2009 (hors options d'achat d'actions et <i>Group Performance Units</i> (« GPUs »))	9
2.3.2	Attributions d'options d'achat d'actions et GPUs pour les quatre mandataires sociaux de Danone pour l'exercice 2009	11
2.3.3	Transactions effectuées au cours de l'exercice 2009 sur les titres de la Société par les mandataires sociaux et les membres du Comité Exécutif en fonction	12
<b>3.</b>	<b>Prévisions .....</b>	<b>12</b>
3.1	Prévisions pour l'exercice 2009	12
3.2	Principales hypothèses qui sous-tendent les prévisions	13
3.3	Rapport des commissaires aux comptes sur les prévisions de bénéfices	14
<b>4.</b>	<b>Informations sur la Société et le capital social .....</b>	<b>15</b>
4.1	Dénomination sociale et nom commercial	15
4.2	Actionnariat de la Société au 30 avril 2009	15
4.3	Opérations affectant le capital social entre le 31 décembre 2008 et la date de l'Actualisation	16
4.4	Résolutions adoptées par l'Assemblée Générale Mixte du 23 avril 2009	18
4.4.1	Approbation du dividende	18
4.4.2	Autorisations financières	18
<b>5.</b>	<b>Personne responsable de l'Actualisation.....</b>	<b>19</b>
5.1	Nom et fonction	19
5.2	Attestation du responsable de l'Actualisation	19
<b>6.</b>	<b>Table de concordance .....</b>	<b>20</b>

## Généralités

Les termes ci-après figurant dans la présente actualisation du document de référence 2008 auront les significations suivantes :

- la "Société" signifie Danone ;
- le "Groupe" signifie la Société et l'ensemble de ses filiales ;
- le "Document de Référence" signifie le document de référence 2008 de Danone, déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 20 mars 2009 sous le numéro D.09-0143 ;
- "l'Actualisation" signifie la présente actualisation du Document de Référence.

NOTA : Une table de concordance entre les pages du Document de Référence correspondant aux 25 rubriques prévues à l'Annexe I du Règlement européen (CE) n°809/2004 du 29 avril 2004 et les pages de la présente Actualisation figure en pages 20 et 21.

# 1. Informations financières sélectionnées et événements récents

## 1.1 Chiffre d'affaires du premier trimestre au 31 mars 2009 (Extrait du communiqué de presse du 16 avril 2009)

### 1.1.1 Progression des volumes et du chiffre d'affaires du Groupe au premier trimestre 2009

- Hausse du chiffre d'affaires total de +1,0%<sup>(1)</sup> malgré des conditions de marché difficiles et une base de comparaison élevée ;
- Croissance totale des volumes de +1,1%<sup>(1)</sup> ;
- Baisse du chiffre d'affaires du pôle Produits Laitiers Frais de -1,2%<sup>(1)</sup> ; performances variables selon les pays ;
- Baisse du chiffre d'affaires du pôle Eaux de - 3,9%<sup>(1)</sup>, reflétant des conditions toujours difficiles en Europe de l'Ouest ;
- Maintien de la tendance de croissance à deux chiffres des pôles Nutrition Infantile et Médicale respectivement à +10,5% et +10,8%<sup>(1)</sup> ;
- Objectifs 2009 reconfirmés.

<sup>(1)</sup> En données comparables = à périmètre de consolidation et à taux de change constants

### 1.1.2 Chiffre d'affaires du Groupe par pôle et par zone géographique au premier trimestre 2009

(En millions d'euros)	T1 08	T1 09	Variation <sup>(1)</sup>
<b>PAR PÔLE</b>			
Produits Laitiers Frais	2 179	2 121	-1,2%
Eaux	695	614	-3,9%
Nutrition Infantile	683	723	10,5%
Nutrition Médicale	203	216	10,8%
<b>PAR ZONE GEOGRAPHIQUE</b>			
Europe	2 394	2 190	-2,3%
Asie	445	471	10,7%
Reste du monde	921	1 013	4,8%
<b>Groupe</b>	<b>3 760</b>	<b>3 674</b>	<b>1,0%</b>

<sup>(1)</sup> En données comparables = à périmètre de consolidation et taux de change constants.

### 1.1.3 Commentaires sur le chiffre d'affaires du Groupe au premier trimestre 2009

Au premier trimestre 2009, le chiffre d'affaires total consolidé est en baisse de -2,3% et s'élève à 3 674 millions d'euros. Hors effet des variations de taux de change (-2,2%) et des variations de périmètre de consolidation (-1,1%), le chiffre d'affaires a progressé de +1,0% sur base comparable. Cette croissance organique résulte d'une hausse des volumes de +1,1% et d'une baisse en valeur de -0,1%.

	Premier Trimestre 2009	
	Historique	En données comparables
<b>PAR PÔLE</b>		
Produits Laitiers Frais	(2,7) %	(1,2) %
Eaux	(11,7) %	(3,9) %
Nutrition Infantile	5,9 %	10,5 %
Nutrition Médicale	6,7 %	10,8 %
	Historique	En données comparables
<b>PAR ZONE GEOGRAPHIQUE</b>		
Europe	(8,5) %	(2,3) %
Asie	5,7 %	10,7 %
Reste du monde	10,0 %	4,8 %
<b>Groupe</b>	<b>(2,3) %</b>	<b>1,0 %</b>

#### 1.1.4 Commentaires sur le chiffre d'affaires par pôle au premier trimestre 2009

##### Produits Laitiers Frais

Le chiffre d'affaires du pôle Produits Laitiers Frais a enregistré une baisse de -1,2% sur base comparable, en raison de la combinaison d'un contexte économique globalement difficile et d'une base de comparaison historiquement élevée au premier trimestre 2008. La croissance organique de ce trimestre reflète une baisse en volume (-1,0%) et en valeur (-0,2%). Les marques *Blockbusters* ont continué de dynamiser la performance du pôle avec une croissance des volumes et du chiffre d'affaires significativement supérieure à la moyenne.

Il a été observé une tendance à l'amélioration de la croissance des volumes et du chiffre d'affaires sur un certain nombre de marchés, par rapport aux précédents trimestres. En Pologne, le pôle a généré une importante accélération de la croissance en volume au cours du trimestre, dynamisée par des baisses de prix à deux chiffres, ainsi que par l'intensification des campagnes de publicité et des ajustements de formats. Ces mesures ont eu pour effet des gains de parts de marché au cours du trimestre. La Hongrie a généré une performance en volume en nette amélioration au cours du trimestre, essentiellement portée par Actimel et Activia qui ont bénéficié d'une intensification des promotions accompagnée d'une campagne de publicité (TV) spécifique mettant l'accent sur les bénéfices de ces marques. Les Etats-Unis ont observé un rebond significatif de leur performance en volume au premier trimestre 2009 qui s'est traduit par un retour à une croissance positive des volumes en mars due, entre autres, au lancement de nouveaux produits et à une intensification des promotions ainsi qu'à l'ajustement sélectif des prix de vente.

En conséquence, Danone a regagné des parts de marché en volume et en valeur aux Etats-Unis au cours du trimestre. Par ailleurs, des pays comme le Brésil, l'Italie et le Royaume-Uni ont continué à afficher de solides performances en volume et en valeur. Ces tendances positives du pôle ont été contrebalancées, par les performances dégradées du Mexique et de la Russie entre autres.

##### Eaux

La performance du pôle Eaux au premier trimestre 2009 continue de refléter une tendance négative qui s'est confirmée tout au long de l'année 2008 sur les marchés matures. Le chiffre d'affaires a baissé de -3,9% malgré une croissance en volume de +3,0% contrebalancée par un effet négatif en valeur de -6,9%. La croissance en volume a été tirée par les marchés émergents (52% des ventes du pôle) qui ont continué à délivrer une croissance (volume et valeur) solide, notamment grâce à d'excellentes performances en Indonésie, au Mexique et en Argentine.

Cependant dans les pays matures (France, Espagne, Royaume-Uni et Japon), des conditions de marché défavorables alliées à une décélération significative du circuit « Hors Domicile », ont entraîné un recul des volumes générant un effet valeur négatif pour l'ensemble du pôle.

### **Nutrition Infantile**

La Nutrition Infantile a pu maintenir sa tendance de croissance à deux chiffres au premier trimestre 2009, malgré une base de comparaison en volume et en chiffre d'affaires très élevée au premier trimestre 2008. Le chiffre d'affaires est en hausse de +10,5%, dynamisé par une croissance de +3,3% en volume et de +7,2% en valeur. La croissance des volumes reflète essentiellement une base de comparaison difficile alors que la progression en valeur traduit en partie l'effet continu des hausses de prix passées au cours de l'année 2008. L'Europe de l'Ouest et l'Asie ont continué à délivrer de solides performances alors que quelques pays d'Europe de l'Est tels que la Russie ont connu un ralentissement au cours du trimestre.

### **Nutrition Médicale**

Au premier trimestre 2009, la Nutrition Médicale confirme également sa tendance de croissance à deux chiffres avec une progression des ventes de +10,8%. Cette croissance a été portée par une croissance en volume de +10,6% et en valeur de +0,2%. Cette dynamique a été soutenue par l'ensemble des zones avec une performance particulièrement forte de l'Europe du Sud et de l'Est. Par ailleurs, toutes les catégories de produits ont contribué à la performance du pôle avec des résultats particulièrement élevés pour la catégorie « Pédiatrie ».

## **1.1.5 Eléments sur la situation financière et les résultats du Groupe au premier trimestre 2009**

---

### **Effets de périmètre**

Les effets des variations de périmètre ont contribué pour -1,1% au premier trimestre 2009. Ces effets proviennent principalement de la cession de Frucor, un des leaders des boissons non-alcoolisées en Australie et en Nouvelle Zélande, à Suntory Limited le 23 octobre 2008.

### **Effets de change**

Les effets de change pèsent pour -2,2% sur la croissance du chiffre d'affaires au premier trimestre 2009. Ces effets proviennent principalement de la livre sterling, du rouble russe, du zloty polonais et du peso mexicain.

### **Financement**

La prochaine échéance significative de remboursement de la dette se situe en décembre 2010 avec une première tranche de remboursement de 2,3 milliards d'euros au titre du crédit syndiqué, utilisé à hauteur de 1,2 milliard d'euros au 31 décembre 2008.

## 1.1.6 Informations complémentaires sur le chiffre d'affaires du premier trimestre 2009

(Extraits de la présentation sur le chiffre d'affaires du premier trimestre 2009 faite le 16 avril 2009)

### Effet des variations de taux de change et de périmètre sur le chiffre d'affaires des pôles

	Premier Trimestre 2009	
	Taux de change	Périmètre
<b>PAR PÔLE</b>		
Produits Laitiers Frais	(1,7) %	+0,2 %
Eaux	(3,0) %	(4,8) %
Nutrition Infantile	(2,3) %	(2,3) %
Nutrition Médicale	(4,4) %	+0,3 %
<b>Groupe</b>	<b>(2,2) %</b>	<b>(1,1) %</b>

### Effet des variations en volume et en valeur sur le chiffre d'affaires par zone géographique

	Premier Trimestre 2009		
	Volume	Valeur	Total
<b>PAR ZONE GEOGRAPHIQUE</b>			
Europe	(1,5) %	(0,8) %	(2,3) %
Asie	+6,5 %	+4,2 %	+10,7 %
Reste du monde	+2,4 %	+2,4 %	+4,8 %
<b>Groupe</b>	<b>+1,1 %</b>	<b>(0,1) %</b>	<b>+1,0 %</b>

## 1.2 Evénements récents

### Joint-venture en Inde (Extrait du communiqué de presse du 14 avril 2009)

Danone et Wadia Group ont acté le 14 avril 2009 la fin de leur partenariat de joint-venture en Inde. Cet accord permettra à Danone de mener dorénavant ses projets de développement de manière autonome dans ce pays.

Selon les termes de l'accord, Danone cède à Wadia Group la part de 50% qu'il détenait (à travers Britannia Brands Limited) dans ABI Holdings Limited. ABI Holdings Limited détient une participation de 50,96% dans Britannia Industries Limited, leader indien des biscuits. Cet accord met aussi un terme au conflit qui opposait Danone et Britannia concernant la marque *Tiger*. Danone poursuit ainsi sa stratégie de désengagement des activités biscuits pour se concentrer sur ses quatre métiers stratégiques.

L'opération permet par ailleurs à Wadia Group de renforcer ses positions au sein de Britannia, modèle de croissance rentable.

Les deux groupes entendent saisir l'opportunité de cet accord pour développer leurs positions respectives sur le marché indien qu'ils considèrent comme stratégique.

### 1.3 Endettement financier net au 31 mars 2009

(En millions d'euros)

<b>Endettement Financier net au 31 mars 2009</b>	
A. Trésorerie	413
B. Équivalents de trésorerie	-
C. Titres de placement	422
<b>D. Liquidités (A+B+C)</b>	<b>835</b>
<b>E. Créances financières à court terme</b>	<b>-</b>
F. Dettes bancaires à court terme	(65)
G. Part à moins d'un an des dettes financières à moyen et long terme	-
H. Autres dettes financières à court terme	(425)
<b>I. Dettes financières à court terme (F+G+H)</b>	<b>(490)</b>
<b>J. Endettement financier net à court terme (I-E-D)</b>	<b>345</b>
K. Emprunts bancaires à plus d'un an	(1 604)
L. Obligations émises	(4 119)
M. Autres emprunts à plus d'un an	(4 960)
<b>N. Endettement financier net à moyen et long terme (K+L+M)</b>	<b>(10 683)</b>
<b>O. Endettement financier net (J+N)</b>	<b>(10 338)</b>

Les dettes financières liées aux options de vente accordées aux actionnaires minoritaires de Danone Espagne représentaient un montant de 2 295 millions d'euros au 31 décembre 2008. Ces options de vente portent sur la quasi-totalité des 42,79 % de détention par ces actionnaires du capital de Danone Espagne.

La formule de calcul du montant de cet engagement est fixée contractuellement (sur la base d'une moyenne des résultats de plusieurs exercices de la filiale espagnole à laquelle est appliquée un multiple). Cet engagement a été revalorisé lors de la clôture de l'exercice 2008 à hauteur de 135 millions d'euros, portant ainsi son montant à 2 295 millions d'euros et l'écart d'acquisition correspondant à 1 994 millions d'euros au 31 décembre 2008.

Ces options de vente, qui sont exerçables à tout moment, ont été consenties pour une première période contractuelle de 25 ans (expirant entre novembre 2016 et février 2017) et sont par la suite tacitement reconductibles par périodes successives de 5 ans.

Aucun investissement financier significatif n'est considéré comme probable à court terme au titre de ces options.

## 2. Gouvernement d'entreprise

### 2.1 Nouvelle composition du Conseil d'Administration

La composition du Conseil d'Administration a été modifiée à la suite de l'Assemblée Générale Mixte des actionnaires du 23 avril 2009.

L'Assemblée Générale Mixte des actionnaires du 23 avril 2009 a en effet nommé un nouvel Administrateur, Madame Guylaine SAUCIER dont le mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2011.

Le Conseil d'Administration, sur avis de son Comité de Nomination et de Rémunération, a examiné la situation de Madame Guylaine SAUCIER au regard du Code de gouvernement d'entreprise du Groupe



(le Code AFEP-MEDEF) et a conclu que Madame Guylaine SAUCIER devait être considérée comme « Administrateur indépendant ».

Suite à l'Assemblée Générale Mixte du 23 avril 2009, le Conseil d'Administration est ainsi composé de 8 administrateurs indépendants sur 14 au regard des critères définis par le Conseil.

A la date de dépôt de l'Actualisation, le Conseil d'Administration est composé comme suit :

Nom	Âge	Principale fonction	Date de début de mandat d'Administrateur	Date de fin de mandat (date d'Assemblée Générale)
Franck RIBOUD	53	Président Directeur Général de Danone	1992	
Jacques VINCENT	63	Vice-Président du Conseil d'Administration et Directeur Général Délégué de Danone	1997	2011
Emmanuel FABER	45	Directeur Général Délégué de Danone	2002	2010
Bernard HOURS	53	Directeur Général Délégué de Danone	2005	2011
Bruno BONNELL <sup>(1)</sup>	50	Président de Robopolis SAS	2002	2011
Michel DAVID-WEILL	76	Président du Conseil de Surveillance d'Eurazeo	1970	2011
Richard GOBLET D'ALVIELLA <sup>(1)</sup>	60	Vice-Président, Administrateur Délégué de Sofina	2003	2012
Christian LAUBIE <sup>(1)</sup>	70	Membre du Collège du Haut Conseil du Commissariat aux Comptes	1985	2012
Jean LAURENT <sup>(1)</sup>	64	Président du pôle de Compétitivité "Finance Innovation"	2005	2012
Hakan MOGREN <sup>(1)</sup>	64	<i>Deputy Chairman</i> d'Astra Zeneca	2003	2012
Jacques NAHMIAS <sup>(1)</sup>	61	Directeur Général de Pétrofrance SA	1981	2011
Benoît POTIER <sup>(1)</sup>	51	Président Directeur Général Air Liquide	2003	2012
Naomasa TSURITANI	65	<i>Senior Managing Director</i> de Yakult Honsha, Co. Ltd.	2007	2011
Guylaine SAUCIER <sup>(1)</sup>	62	Administrateur de sociétés	2009	2012

(1) Administrateur reconnu comme indépendant par le Conseil d'Administration.

## 2.2 Nouvelle composition du Comité d'Audit

La composition du Comité d'Audit a été modifiée par le Conseil d'Administration tenu le même jour que l'Assemblée Générale Mixte à la suite de la nomination de Madame Guylaine SAUCIER comme nouvel Administrateur de la Société.

A la date de dépôt de l'Actualisation, le Comité d'Audit est ainsi composé des Administrateurs suivants, ayant tous été reconnus indépendants par le Conseil d'Administration :

- Benoît POTIER, Président du Comité ;
- Richard GOBLET D'ALVIELLA ;
- Christian LAUBIE ;
- Guylaine SAUCIER.

## 2.3 Rémunération des dirigeants et mandataires sociaux

### 2.3.1 Rémunération des quatre mandataires sociaux de Danone pour l'exercice 2009 (hors options d'achat d'actions et *Group Performance Units* (« GPUs »))

Les informations figurant dans cette rubrique correspondent au document publié sur le site internet du Groupe en application des recommandations AFEP-MEDEF. Ces informations détaillent l'ensemble des éléments de rémunération des quatre mandataires sociaux décidés par le Conseil d'Administration du 10 février 2009 et ne comportent aucune modification par rapport aux informations publiées dans le

Document de Référence, à l'exception de l'ajout du détail individuel du montant des GPUs attribuées aux quatre mandataires sociaux.

Le Conseil d'Administration de Danone, lors de sa réunion du 10 février 2009 a fixé, sur proposition du Comité de Nomination et de Rémunération, les différents éléments de rémunération des mandataires sociaux de Danone pour l'exercice 2009. L'ensemble de ces éléments figure également dans le paragraphe 15.1 du Document de Référence.

Les principes de rémunération s'appliquant aux mandataires sociaux de Danone sont les mêmes que ceux qui s'appliquent aux membres du Comité Exécutif et à plus de 1 000 managers du Groupe dans le monde.

La rémunération de ces managers se décompose en quatre éléments distincts :

- **un salaire fixe,**
- **une rémunération variable court terme,** octroyée sous condition de performance individuelle et calculée par rapport à des critères objectifs et chiffrés,
- **une rémunération variable long terme,** sous la forme d'**options d'achat d'actions** (stocks options) dont le nombre est fixé par le Conseil d'Administration chaque année courant avril, et qui sont attribuées sans décote avec une durée de validité de 8 ans,
- **et depuis 2005, une rémunération variable moyen terme,** sous la forme de **GPUs (Group Performance Units)** versés sous condition de performance pluriannuelle sur trois ans.

Les GPUs ont été institués par le Comité de Nomination et de Rémunération du Conseil d'Administration de Danone, avec l'objectif de lier plus étroitement la rémunération des managers avec la performance économique du Groupe sur moyen terme.

Des GPUs sont attribués sur décision du Conseil d'Administration à plus de 1 000 managers du Groupe chaque année. Ces GPUs se sont substitués à une partie des options d'achat d'actions jusqu'alors octroyées.

A la fin d'une période de trois ans, si le Groupe a atteint pour chacune des trois années concernées tous les objectifs retenus, les bénéficiaires reçoivent une rémunération de 30 euros par unité distribuée.

Cette rémunération est ramenée à 20 euros par GPU si les objectifs n'ont été atteints que deux années sur trois et à 0 euro par GPU si les objectifs n'ont été atteints qu'une année sur trois ou n'ont jamais été atteints.

Les premiers versements ont eu lieu en 2008 (GPUs attribués en 2005, au titre de la période 2005, 2006 et 2007), le Groupe ayant atteint ses objectifs annuels en 2005, en 2006 et en 2007.

Les GPUs attribués en 2006 pour la période 2006, 2007 et 2008 donneront lieu en 2009 à un paiement de 30 euros par GPU, le Groupe ayant atteint ses objectifs annuels en en 2006, en 2007 et en 2008.

En outre, le Comité de Nomination et de Rémunération rappelle que les mandataires sociaux de Danone ne bénéficient ni du paiement de jetons de présence au titre de leur mandat d'administrateur de Danone, ni de distributions d'actions gratuites.

## Rémunération décidée par le Conseil d'Administration du 10 février 2009 et à verser en 2009

	<b>Franck RIBOUD</b> Président-Directeur Général	<b>Jacques VINCENT</b> Vice Président – Directeur Général	<b>Emmanuel FABER</b> Directeur Général Délégué	<b>Bernard HOURS</b> Directeur Général Délégué
<b>Salaire annuel 2009</b>	1 050 000 euros	760 000 euros	644 000 euros	644 000 euros
<b>Rémunération variable de court terme au titre de 2008<sup>(1)</sup></b>	1 729 350 euros	765 180 euros	725 000 euros	715 000 euros
<b>Rémunération variable de moyen terme au titre de 2006-2007-2008<sup>(2)</sup></b>	1 500 000 euros	1 005 000 euros	405 000 euros	405 000 euros + 1 500 000 euros <sup>(3)</sup>
<b>Rémunération variable de long terme</b>	Le Conseil d'Administration du 23 avril 2009 a statué sur les attributions des options d'achat d'actions (l'article L 225-77 du code de commerce interdit d'attribuer des options "dans le délai de 10 séances de bourse précédant et suivant la date à laquelle les comptes consolidés sont rendus publics")			

(1) Octroyée conformément aux objectifs de performance atteints en 2008, versée en 2009.

(2) Group Performance Units, octroyés en 2006, pour la période 2006, 2007, 2008 et payables en 2009, conformément aux objectifs de performance sur la même période.

(3) Bernard HOURS a bénéficié, alors qu'il était directeur général du pôle Produits Laitiers Frais, d'une part variable exceptionnelle moyen terme liée à des objectifs de surperformance pour les années 2006, 2007 et 2008. L'ensemble de ces objectifs ayant été atteints pour la totalité de la période, il recevra en 2009 un montant de 1.500.000 euros. Il est précisé que ce programme non-renouvelable a été clôturé fin 2008 selon les échéances initiales prévues.

## Rémunération variable cible au titre de 2009, à verser en 2010 sous condition de performance

	<b>Franck RIBOUD</b> Président-Directeur Général	<b>Jacques VINCENT</b> Vice Président – Directeur Général	<b>Emmanuel FABER</b> Directeur Général Délégué	<b>Bernard HOURS</b> Directeur Général Délégué
<b>Rémunération variable de court terme au titre de 2009<sup>(4)</sup></b>	1 417 500 euros	702 000 euros	500 000 euros	500 000 euros

(4) Le montant réel à percevoir en 2010 sera déterminé selon les performances de 2009.

### 2.3.2 Attributions d'options d'achat d'actions et GPUs pour les quatre mandataires sociaux de Danone pour l'exercice 2009

Les informations figurant ci-dessous correspondent au document publié sur le site internet du Groupe, en application des recommandations AFEP-MEDEF à la suite du Conseil d'administration du 23 avril 2009 ayant décidé d'attribuer des options d'achat d'actions et des GPUs à certains salariés et dirigeants du Groupe.

Le Conseil d'Administration de Danone, lors de sa réunion du 23 avril 2009, a décidé, sur proposition du Comité de Nomination et de Rémunération, des attributions d'options d'achat d'actions<sup>(5)</sup> au prix d'exercice de 36,94 euros et de GPUs pour les mandataires sociaux, comme suit :

<sup>5</sup> Au titre de l'autorisation délivrée par l'Assemblée Générale du 26 avril 2007

Nom	Nombre d'options attribuées en 2009	Nombre de GPUs attribués en 2009
Franck RIBOUD	155 000	50 000
Jacques VINCENT	77 500	25 000
Emmanuel FABER	77 500	25 000
Bernard HOURS	77 500	25 000

Il est rappelé que les mandataires sociaux ainsi que l'ensemble des membres du Comité Exécutif sont soumis depuis 2007 à un engagement de conservation portant sur un nombre d'actions correspondant à 35% de la plus-value d'acquisition, nette d'impôts et de charges sociales ; cette plus-value étant réalisée sur la totalité des actions issues d'une levée d'options faite par le dirigeant au titre du plan concerné.

### 2.3.3 Transactions effectuées au cours de l'exercice 2009 sur les titres de la Société par les mandataires sociaux et les membres du Comité Exécutif en fonction

A la date de la présente Actualisation, aucune transaction n'a été effectuée par les mandataires sociaux au cours de l'exercice 2009, à l'exception des opérations suivantes effectuées par Emmanuel FABER :

Nom	Nature de l'opération	Date de l'opération	Prix brut unitaire (en euros)	Quantité de titres	Montant brut total (en euros)
Emmanuel FABER	Levée d'options d'achat d'actions	12/01/2009	29,54	6 500	192 010,00
	Vente	12/01/2009	44,5501	6 500	289 575,65
	Vente	12/01/2009	44,6751	8 000	357 400,80
	Vente <sup>(1)</sup>	12/02/2009	37,4883	5 500	206 185,65
	Vente <sup>(1)</sup>	12/02/2009	37,4883	5 500	206 185,65
	Vente <sup>(1)</sup>	12/02/2009	37,4883	5 500	206 185,65
	Vente <sup>(1)</sup>	13/02/2009	37,86	100	3 786,00
	Vente <sup>(1)</sup>	13/02/2009	37,86	100	3 786,00
	Vente <sup>(1)</sup>	13/02/2009	37,86	100	3 786,00

(1) Ventes réalisées par des personnes liées à Monsieur Emmanuel FABER.

## 3. Prévisions

### 3.1 Prévisions pour l'exercice 2009

Les prévisions de Danone pour 2009 sont les suivantes :

- croissance du chiffre d'affaires en données comparables <sup>(1)</sup> inférieure de quelques points à l'objectif de croissance à moyen-terme (cet objectif étant compris entre +8 % et +10 %) ;
- progression continue de la marge opérationnelle courante en données comparables <sup>(1)</sup> ;
- croissance de +10% de son bénéfice net courant dilué par action en données comparables <sup>(1) (2)</sup>

(1) En données comparables = à périmètre de consolidation constant et à taux de change constant.

(2) Hors effet dilutif de toute opération majeure sur le capital de la Société.

Ces prévisions, perspectives, déclarations et autres informations prospectives incluses dans la présente Actualisation et le Document de Référence sont notamment fondées sur les données, hypothèses et estimations ci-dessus et considérées comme raisonnables par le Groupe. Elles ne sont pas des données historiques et ne doivent pas être interprétées comme des garanties que les prévisions annoncées se produiront. Par nature, ces données, hypothèses et estimations, ainsi que l'ensemble des éléments pris en compte pour la détermination desdites déclarations et informations prospectives, pourraient ne pas se réaliser, et sont susceptibles d'évoluer ou d'être modifiés en raison des incertitudes liées notamment à l'environnement économique, financier et concurrentiel du Groupe. De plus, la réalisation de certains risques décrits au chapitre 4 "Facteurs de risques" du Document de Référence pourrait avoir un impact sur les activités, la situation financière, les résultats et les perspectives du Groupe et sur la réalisation de ses prévisions, perspectives, déclarations et informations prospectives énoncées ci-dessus.

### **3.2 Principales hypothèses qui sous-tendent les prévisions**

Les prévisions présentées ci-dessus ont été élaborées selon des méthodes comptables conformes à celles suivies par le Groupe pour l'établissement des informations historiques. Elles reposent principalement sur des hypothèses suivantes :

- les données ont été établies sur la base de taux de change prévisionnels élaborés au niveau du Groupe ;
- les tendances de consommation constatées actuellement dans les pays importants pour le Groupe se poursuivront tout au long de l'année, sans amélioration ni détérioration significative, qu'il s'agisse de marchés émergents ou matures ;
- la croissance du chiffre d'affaires du Groupe continuera à être principalement tirée par les marques phares du Groupe, avec comme priorité claire sur tous les marchés clefs du Groupe d'augmenter leur rapport prix-bénéfice consommateur afin de répondre aux tendances de consommation. Ceci devrait permettre au Groupe de gagner des parts de marché dans ses pays clés ;
- des plans promotionnels et le pilotage de la compétitivité-prix, financés notamment par la baisse des coûts liés aux matières premières, devraient permettre de stimuler la croissance ;
- la politique d'optimisation des coûts opérationnels et des coûts de structure sera poursuivie en 2009 ;
- le Groupe prévoit de réduire le montant des charges financières, notamment grâce à la génération de *Free Cash Flow* (qui représente le solde de la trésorerie provenant de l'exploitation après prise en compte des investissements industriels nets de cessions) qui devrait continuer à progresser favorablement et à l'évolution favorable des taux d'intérêt euro à court-terme.

### **3.3 Rapport des commissaires aux comptes sur les prévisions de bénéfices**

A l'attention du Président du Conseil d'Administration

En notre qualité de commissaires aux comptes et en application du règlement (CE) N° 809/2004, nous avons établi le présent rapport sur les prévisions de résultat de la société Danone pour l'exercice 2009, incluses dans la partie 3.1 de l'actualisation de son document de référence 2008 datée du 28 mai 2009.

Ces prévisions et les hypothèses significatives qui les sous-tendent ont été établies sous votre responsabilité, en application des dispositions du règlement (CE) N° 809/2004 et des recommandations CESR relatives aux prévisions.

Il nous appartient, sur la base de nos travaux, d'exprimer une conclusion, dans les termes requis par l'annexe I point 13.2 du règlement (CE) N° 809/2004, sur le caractère adéquat de l'établissement de ces prévisions.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des Commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont comporté une évaluation des procédures mises en place par la Direction pour l'établissement des prévisions ainsi que la mise en œuvre de diligences permettant de s'assurer de la conformité des méthodes comptables utilisées avec celles suivies pour l'établissement des comptes consolidés de la société Danone. Elles ont également consisté à collecter les informations et les explications que nous avons estimées nécessaires permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les prévisions sont adéquatement établies sur la base des hypothèses qui sont énoncées.

Nous rappelons que, s'agissant de prévisions présentant par nature un caractère incertain, les réalisations différeront parfois de manière significative des prévisions présentées et que nous n'exprimons aucune conclusion sur la possibilité de réalisation de ces prévisions.

A notre avis :

- Les prévisions ont été adéquatement établies sur la base indiquée ;
- La base comptable utilisée aux fins de cette prévision est conforme aux méthodes comptables appliquées par la société Danone, telles que présentées en annexe aux comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2008.

Ce rapport est émis aux seules fins du dépôt de l'actualisation du document de référence 2008 auprès de l'AMF et, le cas échéant, de l'offre au public en France et dans les autres pays de l'Union Européenne dans lequel un prospectus comprenant cette actualisation du document de référence visé par l'AMF serait notifié, et ne peut être utilisé dans un autre contexte.

Courbevoie et Neuilly-sur-Seine, le 28 mai 2009

**Les Commissaires aux Comptes**

**MAZARS**  
Thierry COLIN

**PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT**  
Étienne BORIS                      Olivier LOTZ

## 4. Informations sur la Société et le capital social

### 4.1 Dénomination sociale et nom commercial

L'Assemblée Générale Mixte du 23 avril 2009 de la Société a approuvé le changement de dénomination sociale de la Société, qui se dénomme désormais "Danone" et non plus "Groupe Danone".

### 4.2 Actionnariat de la Société au 30 avril 2009

Le tableau suivant donne certaines informations concernant les principaux actionnaires de la Société au 30 avril 2009 :

Actionnaires	Nombre d'actions détenues	Pourcentage du capital	Nombre de droits de vote bruts	Pourcentage des droits de vote bruts <sup>(1)</sup>	Nombre de droits de vote nets	Pourcentage des droits de vote nets <sup>(2)</sup>
Groupe Eurazeo	27 181 926	5,3 %	27 181 926	5,1 %	27 181 926	5,4 %
Caisse des Dépôts et Consignations	18 320 139	3,6 %	18 320 139	3,4 %	18 320 139	3,6 %
Predica	6 597 218	1,3 %	6 597 218	1,2 %	6 597 218	1,3 %
FCPE "Fonds Groupe Danone"	7 841 335	1,5 %	15 160 885	2,8 %	15 160 885	3,0 %
Groupe Sofina et Henex (ex- Glaces de Moustier)	10 600 000	2,1 %	16 000 000	3,0 %	16 000 000	3,2 %
Public	407 331 298	79,5 %	419 066 710	78,1 %	419 066 710	83,5 %
La Société et ses filiales <sup>(3)</sup>	34 085 786	6,7 %	34 085 786	6,4 %	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>511 957 702 <sup>(4)</sup></b>	<b>100,0 %</b>	<b>536 412 664</b>	<b>100,0 %</b>	<b>502 326 878</b>	<b>100,0 %</b>

(1) Le pourcentage des droits de vote bruts est calculé en tenant compte des actions détenues par la Société et ses filiales, qui sont privées de droit de vote.

(2) Le nombre des droits de vote nets (ou droits de vote "exercçables en Assemblée Générale") est calculé en ne tenant pas compte des actions privées de droit de vote.

(3) Dont 5 764 120 actions (soit 1,1 % du capital) détenues par la filiale espagnole de la Société, Danone SA. Du fait de l'option prise par Danone SA pour le paiement du dividende en actions, elle détient 5 980 005 actions au 27 mai 2009 (soit 1,1 % du capital).

(4) Etant précisé que le nombre d'actions en circulation au 30 avril 2009 a été augmenté pour tenir compte de (i) l'augmentation de capital réservée aux salariés de la Société et de ses filiales constatée par le Président Directeur Général de la Société le 7 mai 2009 et (ii) l'augmentation de capital résultant du paiement du dividende en actions nouvelles constatée par le Président Directeur Général de la Société le 25 mai 2009. En conséquence, le nombre d'actions en circulation à compter du 27 mai 2009 (date de livraison) est de 523 754 498.

Le 30 mars 2009, le groupe Eurazeo a déclaré avoir franchi à la baisse, le 6 janvier 2009, le seuil de 5 % des droits de vote de la Société, et détenir à cette date 26 715 821 actions DANONE représentant autant de droits de vote, soit 5,20 % du capital et 4,96 % des droits de vote de la Société.

Le 30 avril 2009, le groupe Eurazeo a déclaré avoir franchi à la hausse, le 27 avril 2009, le seuil de 5% des droits de vote de la Société et détenir à cette date, 27 006 926 actions DANONE représentant autant de droits de vote, soit 5,26% du capital et 5,02% des droits de vote de cette société.

Le groupe Eurazeo a précisé détenir, au 30 avril 2009, 27 181 926 actions de la Société représentant autant de droits de vote, soit 5,29 % du capital et 5,05 % des droits de vote de la Société.

### **4.3 Opérations affectant le capital social entre le 31 décembre 2008 et la date de l'Actualisation**

#### **Annulation d'actions**

Le Conseil d'Administration du 23 avril 2009 a décidé, dans le cadre de l'autorisation délivrée par l'Assemblée Générale du 26 avril 2007, d'annuler 1 844 442 actions DANONE de 0,25 euro de nominal chacune que la Société détenait, ladite annulation prenant effet le jour même. Ces 1 844 442 actions correspondent en totalité à des actions acquises en vue de leur annulation. En conséquence de cette opération, le capital social de la Société a été réduit d'un montant de 461 110,50 euros, ce capital étant ainsi porté de 128 450 536 euros à 127 989 425,50 euros au 30 avril 2009.

#### **Augmentation de capital réservée aux salariés**

Dans le cadre de l'autorisation accordée par l'Assemblée Générale du 26 avril 2007, le Conseil d'Administration du 10 février 2009 a décidé d'émettre des actions au profit des salariés du Groupe adhérent à un Plan d'Epargne Entreprise (PEE) pour un montant nominal maximal de 65 millions d'euros, représentant l'émission d'un maximum de 1 960 784 actions nouvelles sur la base d'un cours décoté de l'action DANONE à 33,15 euros.

Le montant effectif des souscriptions a été constaté pour un total de 580 040 actions portant jouissance au 1<sup>er</sup> janvier 2009. L'augmentation de capital de 145 010 euros en résultant a été décidée par le Conseil d'Administration du 10 février 2009 et constatée par décision du Président Directeur Général le 7 mai 2009.

#### **Option pour le paiement du dividende en actions**

L'Assemblée Générale Mixte des actionnaires du 23 avril 2009 a approuvé l'option offerte à chaque actionnaire de choisir de recevoir le paiement du dividende en numéraire ou en actions nouvelles de la Société au prix unitaire de 32,04 euros, dans les conditions décrites au paragraphe 4.4.1 ci-après.

Le 25 mai 2009, le capital social de la Société a été augmenté pour tenir compte des 11 216 756 actions nouvellement émises qui ont été livrées le 27 mai 2009 aux actionnaires ayant opté pour le paiement du dividende en actions. Ces actions nouvelles, immédiatement assimilables aux actions existantes, ont été admises sur Euronext Paris à partir du 27 mai 2009. A la suite de cette opération, le capital social a été augmenté de 2 804 189,00 euros et la prime d'émission de 356 580 673,24 euros.

#### **Capital social au 27 mai 2009**

Au 27 mai 2009, le capital social est fixé à 130 938 624,50 euros et est divisé en 523 754 498 actions de 0,25 euro chacune entièrement libérées et toutes de même catégorie.

A cette même date, le nombre d'actions DANONE détenues par la Société ("actions propres") est de 28 309 466 actions et le nombre d'actions d'auto-contrôle (détenue par la filiale espagnole Danone SA) est de 5 980 005 actions.

#### **Attributions d'options d'achat d'actions**

Le Conseil d'Administration du 23 avril 2009 a décidé, sur la base de l'autorisation délivrée par l'Assemblée Générale du 26 avril 2007, de consentir des options d'achat d'actions à 1 311 bénéficiaires, portant sur un nombre total de 2 551 520 options (ce chiffre comprenant les attributions d'options d'achat d'actions aux quatre mandataires sociaux indiquées au paragraphe 2.3.2. ci-avant).



Après retraitement des informations antérieures à juin 2007 (suite aux divisions par deux de la valeur nominale de l'action DANONE intervenues en juin 2004 et juin 2007, chaque option permettant d'acheter une action de la Société), les principales caractéristiques des plans d'options d'achat d'actions sont les suivantes au 30 avril 2009 :

Date de l'Assemblée Générale	Nombre d'options autorisées par l'Assemblée Générale	Date du Conseil d'Administration attribuant les options	Nombre d'options attribuées	Date d'expiration	Prix d'exercice par action	Nombre d'options caduques ou annulées au 30 avril 2009	Nombre d'options exercées au 30 avril 2009	Solde d'options pouvant être exercées	Dont : options pouvant être exercées par les membres du Comité Exécutif	Dont : Nombre de membres du Comité Exécutif concernés
29 mai 2001	8 000 000 <sup>(1)</sup>									
		08/10/2001	622 600	08/10/2009	35,41	89 000	330 260	203 340	64 000	2
		25/04/2002	2 627 200	25/04/2010	34,70	185 200	1 467 602	974 398	184 200	4
		17/10/2002	469 200	17/10/2010	30,38	80 000	280 964	108 236	-	
		11/04/2003	3 687 300	11/04/2011	29,54	408 000	1 783 875	1 495 425	431 398	8
			<b>7 406 300</b>			<b>762 200</b>	<b>3 862 701</b>	<b>2 781 399</b>	<b>679 598</b>	
11 avril 2003	8 000 000 <sup>(2)</sup>									
		15/10/2003	122 400	15/10/2011	32,90	34 400	45 200	42 800	-	
		15/04/2004	3 751 360	15/04/2012	33,71	408 000	1 075 729	2 267 631	583 700	10
		13/10/2004	88 600	13/10/2012	32,03	8 000	5 600	75 000	52 000	2
		22/04/2005	2 275 456	22/04/2013	37,56	160 200	246 268	1 868 988	433 668	10
			<b>6 237 816</b>			<b>610 600</b>	<b>1 372 797</b>	<b>4 254 419</b>	<b>1 069 368</b>	
22 avril 2005	6 000 000 <sup>(3)</sup>									
		20/07/2005 <sup>(4)</sup>	28 000	20/07/2013	41,29	-	-	28 000	-	
		18/10/2005	25 600	18/10/2013	45,08	3 200	2 000	20 400	-	
		27/04/2006	1 930 050	26/04/2014	49,74	109 600	-	1 820 450	445 000	10
		16/10/2006	34 000	15/10/2014	55,54	1 000	-	33 000	-	
		26/04/2007	2 484 450	25/04/2015	60,99	80 600	-	2 403 850	692 000	10
			<b>4 502 100</b>			<b>194 400</b>	<b>2 000</b>	<b>4 305 700</b>	<b>1 137 000</b>	
26 avril 2007	6 000 000 <sup>(5)</sup>									
		19/10/2007	26 800	18/10/2015	55,47	-	-	26 800	-	
		17/12/2007	308 564	16/12/2015	59,96	24 588	-	283 976	-	
		29/04/2008	2 606 041	28/04/2016	57,13	10 800	-	2 595 241	710 500	12
		21/10/2008	30 133	20/10/2016	46,33	-	-	30 133	-	
		23/04/2009	2 551 520	23/04/2017	36,94	-	-	2 551 520	794 500	15
			<b>5 523 058</b>			<b>35 388</b>	<b>-</b>	<b>5 487 670</b>	<b>1 505 000</b>	
<b>TOTAL</b>			<b>23 669 274</b>			<b>1 602 588</b>	<b>5 237 498</b>	<b>16 829 188</b>	<b>4 397 466</b>	

(1) Sur un total de 8 000 000 options autorisées par l'Assemblée Générale de mai 2001, 593 700 n'ont pas été attribuées et ont expiré le 11 avril 2003.

(2) Sur un total de 8 000 000 options autorisées par l'Assemblée Générale d'avril 2003, 1 762 184 n'ont pas été attribuées et ont expiré le 22 avril 2005.

(3) Sur un total de 6 000 000 options autorisées par l'Assemblée Générale d'avril 2005, 1 497 900 n'ont pas été attribuées et ont expiré le 26 avril 2007.

(4) Le Conseil d'Administration du 20 juillet 2005 a autorisé l'attribution de 28 000 options et cette attribution a été décidée sur délégation le 5 août 2005.

(5) Sur un total de 6 000 000 options autorisées par l'Assemblée Générale d'avril 2007, 476 942 options n'ont pas été attribuées au 30 avril 2009.

## 4.4 Résolutions adoptées par l'Assemblée Générale Mixte du 23 avril 2009

L'ensemble des résolutions ont été approuvées par l'Assemblée Générale Mixte des actionnaires du 23 avril 2009, et ce à l'exception de la 31<sup>ème</sup> résolution relative aux attributions d'actions ordinaires de la Société qui a été retirée par le Conseil d'Administration.

L'ensemble des résolutions est présenté aux pages 191 à 208 du Document de Référence.

### 4.4.1 Approbation du dividende

---

L'Assemblée Générale Mixte des actionnaires du 23 avril 2009 a approuvé le dividende proposé au titre de l'exercice 2008, soit 1,20 euro par action et a décidé que chaque actionnaire pourrait choisir de recevoir le paiement du dividende en numéraire ou en actions nouvelles de la Société.

Le prix d'émission de ces actions nouvelles remises en paiement du dividende (fixé à 90% de la moyenne des premiers cours cotés de l'action DANONE sur Euronext Paris lors des 20 séances de bourse ayant précédé le jour de l'Assemblée Générale Mixte diminué du dividende et arrondi au centime d'euro supérieur) ressort à 32,04 euros.

Ces actions nouvelles porteront jouissance au 1er janvier 2009 et seront entièrement assimilées aux autres actions de la Société. La date de détachement du dividende de l'action ainsi que la date de négociation ex-dividend ont été fixées au jeudi 30 avril 2009.

Les actionnaires ont eu la faculté d'exercer leur option du jeudi 30 avril 2009 au lundi 18 mai 2009 inclus. Au-delà de cette dernière date du 18 mai ou en l'absence de choix exprimé par les actionnaires, ce dividende est payé en numéraire.

Pour les actionnaires qui auront opté pour un paiement en actions, si le montant des dividendes auxquels ils ont droit ne correspond pas à un nombre entier d'actions, ils peuvent choisir de recevoir :

- soit le nombre d'actions immédiatement inférieur, complété d'une soulte en numéraire ;
- soit le nombre d'actions immédiatement supérieur, moyennant un versement complémentaire en numéraire.

Le paiement en numéraire ou la livraison des actions sera effectué à partir du mercredi 27 mai 2009.

### 4.4.2 Autorisations financières

---

L'Assemblée Générale Mixte du 23 avril 2009 a également approuvé le renouvellement des autorisations d'émissions et/ou délégations de compétence au Conseil d'Administration pour décider de l'émission d'actions ordinaires et de valeurs mobilières donnant accès au capital, avec ou sans droit préférentiel de souscription, selon les conditions figurant dans le tableau ci-après :

	Date de l'autorisation	Date d'échéance	Plafonds autorisés		
			Actions ordinaires (montant nominal de l'émission)	Valeurs mobilières donnant accès au capital	
<b>Émissions non dilutives</b> (avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires)	23/04/09(26 mois)	23/06/11	45 millions d'euros <sup>(1)</sup> (soit 35 % du capital au 31 décembre 2008)		
<b>Émissions dilutives</b> (avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, mais avec obligation de conférer un droit de priorité)	23/04/09(26 mois)	23/06/11	30 millions d'euros <sup>(1)</sup> (soit 23,4 % du capital au 31 décembre 2008), venant s'imputer sur le plafond de 45 millions d'euros des émissions non dilutives ci-dessus		
Émission dilutive (offre publique d'échange initiée par la Société)	23/04/09(26 mois)	23/06/11	25 millions d'euros (soit 19,5 % du capital au 31 décembre 2008) venant s'imputer sur le plafond de 30 millions d'euros commun aux émissions dilutives ci-dessus	Plafond commun de 2 milliards d'euros	
Émission dilutive (apports en nature consentis à la Société)	23/04/09(26 mois)	23/06/11	10 % du capital venant s'imputer sur le plafond de 30 millions d'euros commun aux émissions dilutives ci-dessus		
Augmentation de capital par incorporation de réserves, bénéfiques ou primes	23/04/09(26 mois)	23/06/11	33 millions d'euros (soit 25,7 % du capital au 31 décembre 2008)	–	
Autorisation en faveur de salariés et/ou dirigeants du Groupe	Augmentation de capital réservée aux adhérents d'un plan d'épargne entreprise et/ou cessions de titres réservées	23/04/09(26 mois)	23/06/11	3 millions d'euros	–
	Attribution d'options d'achat et/ou de souscription d'actions	23/04/09(26 mois)	23/06/11	6 millions d'actions nouvelles ou existantes	–

(1) Pour les émissions résultant de souscriptions en numéraire, le Conseil d'Administration peut augmenter le nombre de titres à émettre dans la limite de 15 % des émissions initiales et au même prix que ces dernières. Cette faculté du Conseil ne peut avoir pour effet d'augmenter les plafonds respectifs prévus dans ces deux autorisations.

## 5. Personne responsable de l'Actualisation

### 5.1 Nom et fonction

Monsieur Franck Riboud

Président Directeur Général

Danone

### 5.2 Attestation du responsable de l'Actualisation

J'atteste, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans la présente Actualisation du Document de Référence sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

J'ai obtenu des contrôleurs légaux des comptes une lettre de fin de travaux, dans laquelle ils indiquent avoir procédé à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes donnés dans la présente Actualisation, ainsi qu'à la lecture d'ensemble de la présente Actualisation. Cette lettre ne contient pas d'observations.

Le Président Directeur Général

Franck Riboud

## 6. Table de concordance

Conformément à l'annexe 1 du Règlement européen (CE) n° 809/2004.

Informations		Pages du Document de Référence	Pages de l'Actualisation
<b>1</b>	<b>Personnes responsables</b>	<b>2</b>	<b>19</b>
1.1	Responsable du Document de Référence	2	19
1.2	Attestation du responsable du Document de Référence	2	19
<b>2</b>	<b>Commissaires aux Comptes</b>	<b>3</b>	<b>N/A</b>
<b>3</b>	<b>Informations financières sélectionnées</b>	<b>4</b>	<b>4 à 8</b>
<b>4</b>	<b>Facteurs de risque</b>	<b>6</b>	<b>N/A</b>
4.1	Politique d'identification et de contrôle des risques	6	N/A
4.2	Risques inhérents à l'activité	6	N/A
4.3	Risques juridiques	9	N/A
4.4	Risques industriels	10	N/A
4.5	Risques liés à l'environnement	10	N/A
4.6	Risques de marché	11	N/A
4.7	Assurance et couverture des risques	12	N/A
<b>5</b>	<b>Informations sur la Société</b>	<b>14</b>	<b>15</b>
5.1	Histoire et évolution de la Société	14	N/A
5.2	Investissements	17	N/A
<b>6</b>	<b>Aperçu des activités</b>	<b>19</b>	<b>N/A</b>
6.1	Principales activités du Groupe	19	N/A
6.2	Principaux marchés	24	N/A
<b>7</b>	<b>Organigramme</b>	<b>30</b>	<b>N/A</b>
7.1	Description du Groupe	30	N/A
7.2	Organigramme simplifié du Groupe au 31 décembre 2008	30	N/A
<b>8</b>	<b>Propriété immobilière, usines et équipements</b>	<b>33</b>	<b>N/A</b>
8.1	Principaux sites de production	33	N/A
8.2	Environnement et sécurité	33	N/A
<b>9</b>	<b>Examen de la situation financière et du résultat</b>	<b>35</b>	<b>4 à 8</b>
9.1	Situation financière	37	4 à 8
9.2	Résultat opérationnel	42	N/A
<b>10</b>	<b>Trésorerie et capitaux</b>	<b>43</b>	<b>8</b>
10.1	Dette nette	43	8
10.2	Flux de trésorerie	44	N/A
10.3	Structure de financement et sécurité financière	45	N/A
10.4	Obligations contractuelles et engagements hors bilan	46	N/A
<b>11</b>	<b>Recherche et Développement, brevets et licences</b>	<b>47</b>	<b>N/A</b>
11.1	Politique de Recherche et Développement	47	N/A
11.2	Protection des droits de la propriété intellectuelle et industrielle	48	N/A
<b>12</b>	<b>Informations sur les tendances</b>	<b>49</b>	<b>N/A</b>
<b>13</b>	<b>Prévisions ou estimations du bénéfice</b>	<b>50</b>	<b>12 à 13</b>
<b>14</b>	<b>Organes d'administration, de direction et de surveillance et Direction Générale</b>	<b>51</b>	<b>8 à 9</b>
14.1	Composition du Conseil d'Administration et du Comité Exécutif	51	8 à 9
14.2	Conflits d'intérêts	53	N/A
<b>15</b>	<b>Rémunérations et avantages</b>	<b>54</b>	<b>9 à 12</b>
15.1	Rémunérations versées au cours de l'exercice	54	9 à 12
15.2	Engagements de retraite	58	N/A
15.3	Informations sur les opérations conclues avec les membres des organes d'administration, de direction et de surveillance	59	N/A
<b>16</b>	<b>Fonctionnement des organes d'administration et de direction</b>	<b>62</b>	<b>N/A</b>
16.1	Mandats des Administrateurs	62	9
16.2	Contrats de service	62	N/A
16.3	Comité d'Audit, Comité de Nomination et de Rémunération et Comité de Responsabilité Sociale	62	N/A

16.4	Gouvernement d'entreprise	65	8 à 12
16.5	Conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'Administration	66	N/A
16.6	Compte rendu des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par la Société	67	N/A
16.7	Rapport des Commissaires aux Comptes	71	N/A
<b>17</b>	<b>Salariés</b>	<b>72</b>	<b>N/A</b>
17.1	Ressources humaines et responsabilité sociale	72	N/A
17.2	Participation et options d'achat d'actions	75	17
17.3	Participation des salariés dans le capital de la Société	80	N/A
<b>18</b>	<b>Principaux actionnaires</b>	<b>81</b>	<b>15</b>
18.1	Actionnariat de la Société au 31 décembre 2008 et évolution au cours des trois derniers exercices	81	15
18.2	Droit de vote	83	N/A
18.3	Changement de contrôle	83	N/A
18.4	Marché des titres de la Société	84	N/A
18.5	Participations cotées	85	N/A
<b>19</b>	<b>Opérations avec des apparentés</b>	<b>86</b>	<b>N/A</b>
<b>20</b>	<b>Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats de la Société</b>	<b>87</b>	<b>4 à 8</b>
20.1	Documents consolidés	88	N/A
20.2	Documents sociaux	143	N/A
20.3	Politique de distribution de dividendes	174	N/A
20.4	Procédures judiciaires et d'arbitrage	175	N/A
20.5	Changement significatif de la situation financière ou commerciale	175	N/A
<b>21</b>	<b>Informations complémentaires</b>	<b>176</b>	<b>15 à 16</b>
21.1	Capital social	176	15 à 16
21.2	Actes constitutifs et statuts	182	N/A
22	Contrats importants	185	N/A
<b>23</b>	<b>Informations provenant de tiers, déclarations d'experts et déclarations d'intérêts</b>	<b>186</b>	<b>N/A</b>
<b>24</b>	<b>Documents accessibles au public</b>	<b>187</b>	<b>N/A</b>
<b>25</b>	<b>Informations sur les participations</b>	<b>189</b>	<b>N/A</b>
<b>A</b>	<b>Annexes Assemblée Générale Mixte du 23 avril 2009</b>	<b>190</b>	<b>18 à 19</b>
A.1	Projet de résolutions présentées à l'Assemblée Générale Mixte du 23 avril 2009	191	N/A
A.2	Rapports spéciaux des Commissaires aux Comptes à l'Assemblée Générale du 23 avril 2009	209	N/A
A.2 bis	Rapport complémentaire des Commissaires aux Comptes à l'Assemblée Générale du 23 avril 2009	212	N/A
A.3	Mandats et fonctions exercés par les administrateurs et les candidats au Conseil d'Administration	214	N/A